

RÉSEAU LIGÉRIEN D'ÉDUCATION À L'ÉNERGIE

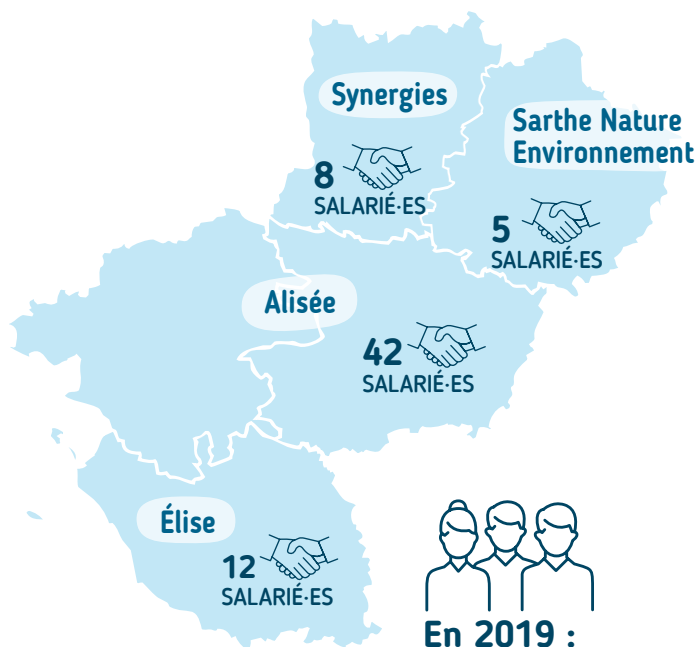
les Espaces Info Énergie un modèle financier en pleine mutation

EIE ET RÉSEAU LEEN EN QUELQUES MOTS, C'EST :

Les Espaces Info Énergie (EIE) sont des services développés partout en France, soutenu par l'ADEME depuis 2001, et portés sur les territoires par des structures locales. Leur rôle est d'accompagner les particuliers dans leurs démarches de réduction de consommation énergétique au sein de leur habitat grâce à une expertise technique. C'est un service gratuit et indépendant. En Pays de la Loire ce service est porté par des associations, **Alisée** (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire), **Synergies** (Mayenne), Soliha 53 (Laval Agglo), **ÉLISE** (Vendée) et **Sarthe Nature Environnement** (Sarthe). En 2015, quatre de ces associations regroupent pour former le **Réseau LEEn**, **Réseau Ligérien d'Éducation à l'Énergie**. Son objectif est de sensibiliser les jeunes ligériens en leur permettant de **comprendre et d'appréhender les enjeux du respect de l'environnement, du climat et de la maîtrise de l'énergie**.



*réseau
ligérien
d'éducation
à l'énergie*



En 2019 :

14 879
PERSONNES CONSEILLÉES

12 313
PERSONNES SENSIBILISÉES

L'ANNÉE 2020, ÇA A DONNÉ QUOI POUR LES ESPACES INFO ÉNERGIE DU RÉSEAU LEEN ?

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les Espaces Info Énergie voient leurs sollicitations grandir. La rénovation énergétique est devenue un enjeu majeur avec une politique nationale affichée. De nouveaux dispositifs d'aide aux particuliers continuent de voir le jour et les normes de construction évoluent (ex : RE 2020). En Pays de la Loire, les quatre EIE du Réseau LEEn ancrés localement développent en parallèle de nombreuses actions d'éducation telles que le Défi Class'Énergie au sein des établissements scolaires ou encore le Défi Déclics

Le paysage évolue rapidement, avec en 2018 la création de la plateforme nationale FAIRE qui rassemble les financeurs tels que l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'Anil (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) et les collectivités. L'ADEME annonce se désengager financièrement des EIE au profit du programme SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) 2020-2024 cofinancé par les certificats d'économies d'énergie (CEE) dont les fonds sont assurés par les fournisseurs d'énergie (obligation légale).



LES "MOINS"

— L'IMPOSSIBILITÉ DU FACE À FACE PÉDAGOGIQUE ET UN QUOTIDIEN TRANSFORMÉ

L'activité du volet éducation des EIE a grandement diminué sur l'année 2020. Quelques interventions sont restées possibles, notamment en milieu scolaire, avec le respect de mesures sanitaires, mais très peu. Il a fallu trouver des astuces pour que ça reste ludique et dynamique. Aussi, pour l'activité de conseil, pendant un an le flux a été perturbé. Les entretiens téléphoniques et en visioconférence sont privilégiés et les prises de rendez-vous devenues obligatoires. En parallèle de nouveaux formats tels que des webinaires ont été développés pour continuer à apporter l'information aux particuliers.

— UN CHANGEMENT DE MODÈLE FINANCIER

Le grand bouleversement pour les EIE fut l'arrêt des financements de l'ADEME, principal financeur. Cette évolution signe, avec l'appui nouveau des fonds des certificats d'économies d'énergie, le passage d'un financement public à un financement privé. De plus, l'évolution des politiques publiques en faveur de la rénovation énergétique, avec le montage de guichet unique, laisse craindre un recours généralisé aux marchés publics. Jusqu'alors, les EIE travaillaient principalement en conventionnement, à présent elles seront ainsi soumises à la concurrence. Ces deux trajectoires enferment les structures dans une gestion à court terme de l'activité associative et ignorent l'ancrage territorial ainsi que les racines d'engagement fort au niveau local : « Il n'y a plus de reconnaissance du projet associatif ».

— UNE ÉVOLUTION DU MÉTIER

Véritable appui technique, les conseillers au sein des EIE ont également vu leur rôle évoluer. Au départ les conseillers étaient surtout recrutés pour leurs connaissances techniques sur l'habitat, la rénovation et la maîtrise de l'énergie. Aujourd'hui, les aides financières sont la porte d'entrée principale. Pour des conseillers en poste depuis plusieurs années, cela déclenche une perte de sens qui est parfois suivie de départs. En parallèle, le déploiement des marchés publics complexifie la gestion des ressources humaines, car ils encouragent aux contrats courts.

LES "PLUS"

+ UN RÉSEAU QUI N'A PAS FAIBLI

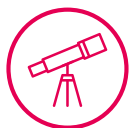
Malgré un quotidien transformé par la crise sanitaire et un cadre en mutation, le travail en réseau se poursuit avec la même intensité, « c'est quelque chose qui nous était cher » de maintenir l'entraide. « On a toujours maintenu des outils communs, les rencontres trimestrielles, les formations communes et on échange régulièrement sur des cas techniques et financier ». Le réseau souhaite se maintenir le plus longtemps possible.

+ UNE ACTIVITÉ TOURNÉE VERS DES PROJETS COMMUNS

Les quatre associations ont profité de ce temps d'impossibilité de face à face pédagogique pour échanger et avancer sur des projets communs comme l'ingénierie partagée d'outil pédagogique. Ainsi plusieurs réunions en visioconférence ont permis de partager des retours d'expérience sur des outils d'animation et des partenariats, ainsi que se projeter sur les évolutions des dispositifs pédagogiques menés par chacune des structures, en particulier le Défi Class'Énergie.

+ DES DEMANDES QUI BONDISSENT À LA REPRISE

L'année 2020, s'était déjà malgré tout inscrite dans la dynamique de croissance existante. Cependant, depuis le début d'année 2021, période d'accalmie épidémique et d'allègement des mesures sanitaires, les EIE ont fait face à un surplus d'activités assez important. À titre d'exemple, l'association Sarthe Nature Environnement a reçu plus de 500 contacts en un mois au moment de la reprise, pour la période la plus intense.



ET EN 2021, QUELLES PERSPECTIVES ?

Les associations vont devoir évoluer mais dans le bon sens. Avec le développement des plateformes territoriales de rénovation énergétique, de nouvelles actions seront à développer comme les déplacements au domicile du particulier. Elles vont également avoir un besoin en formation pour accompagner les conseillers dans l'évolution de leur mission.

Il faut que les acteurs de terrains soient plus sollicités pour co-construire les programmes en faveur de la rénovation énergétique. L'enjeu est majeur et il y a une expérience de terrain construite depuis plusieurs années à valoriser sur laquelle les pouvoirs publics peuvent s'appuyer davantage. Trop d'incohérences sont encore constatées avec la mise en pratique des directions.

